

L'ECURIE *Bulletin de la FRED 74 – octobre 2020*



FRED 74

Fédération Départementale des Randonneurs Equestres de Haute-Savoie
Siège social : Jacqueline Bonnefoy-Claudet - 6 route de Genève - 01200 Léaz

Affiliée à la Fédération Nationale EquiLiberté



Le mot de la présidente

2020 : une année à rayer du calendrier !

Pas de randonnées en groupe, mais des initiatives individuelles pour élaguer, débroussailler et exercer une veille attentive sur l'état des chemins. N'oubliez pas de nous faire remonter vos activités ou soucis de circulation sur vos secteurs, afin que nous puissions continuer à interpeller les élus.

Quant au problème/scandale des chevaux mutilés, un grand merci à Chantal, notre secrétaire qui récolte les informations et vous les transmet (voir l'article complet).

Votre présidente, Jacqueline Bonnefoy jjbonnefoy@protonmail.com

PDIPR

Comités techniques :

La FRED siège aux comités techniques qui valident les inscriptions de chemins au PDIPR. Il n'y a pas eu de réunion depuis notre bulletin d'avril. La prochaine aura lieu le **Judi 19 novembre 2020**.

A cette occasion, seront présentés :

- Le Schéma Directeur de la Randonnée de Thonon Agglomération
- Avancée des SDR sur la Haute-Savoie

Boucle attelage « entre Usses et Vuache »

Haut-Rhône Tourisme a produit et diffusé des courtes séquences vidéos mettant en avant les activités du territoire en lien avec le Tour de France. A cette occasion, nous avons été sollicités pour le tournage fin juillet d'un petit film sur le thème des activités autour du cheval (attelage). A retrouver sur la page

Facebook de Haut-Rhône Tourisme :
https://www.facebook.com/1413964258693647/videos/2673402152947825/?v=2673402152947825&external_log_id=346c4dfd8df1796cd2555c76df566156&q=haut%20rhone%20tourisme



Praticabilité des CHEMINS

Boucle attelage « entre Usses et Vuache »

Un groupe de cavaliers/meneurs a été obligé de se frayer un passage sur le chemin rural de Perret à Drillot, dimanche 20 septembre. Nous avons donc envoyé un mail à la Mairie de Cercier le 23 septembre pour demander l'entretien de ce chemin inscrit au PDIPR attelage. Depuis nous avons eu le plaisir de constater que le chemin avait été élagué, et qu'un trou qui s'était formé juste avant une bouche d'égout avait été rebouché.

Le 29 septembre, nous alertons la Mairie que de grosses pierres barrent le passage aux attelages à chaque extrémité du chemin au bord des Usses, commune de Marlioz.

Ces rochers ont été déposés suite à une demande de la Mairie, qui entendait lutter contre les dépôts sauvages de déchets de démolition (cloisons, encadrement de portes...) et autres. Notre vice-président a demandé que les rochers soient espacés d'1,60 m pour pouvoir laisser le passage aux attelages. Cela a été fait dans la foulée.

Boucle équestre « Balcon des Alpes »

Le 11 septembre 2020, notre trésorière constate que le pont de contournement des Médiévales s'est effondré. En attendant que ce pont soit réparé (projet d'achat de parcelles voisines), Mr le Maire nous précise que nous pouvons emprunter la passerelle située au nord du parc, en amont, qui relie Jussy à Charly par la forêt.



Nous lui avons fait préciser que cette passerelle est bien dimensionnée pour les chevaux, et qu'un fléchage de déviation sera mis en place.

Entretien des chemins

Marlioz:

Didier est intervenu à plusieurs reprises pour tronçonner des arbres tombés sur le circuit PDIPR attelage.

Gérard a profité du confinement pour ouvrir un cheminement permettant de relier Chez les Gay à la Gravellière en évitant RD 27, route à grande circulation.

Cernex :

Marie-Claude et Pascal se sont activés pour libérer le passage sur un chemin qui traverse les Bois Chardon, voir photo ci-contre :



Vous aussi, vous avez élagué ou rouvert des chemins ? Envoyez-nous vos photos et/ou articles !

Randonnées 2020

Les contraintes liées au contexte sanitaire nous ont conduits à ne pas proposer de randonnée « officielle » cette année. C'est pourquoi nous vous avons diffusé à nouveau en juillet la liste élargie de nos adhérents, afin de vous aider à vous retrouver pour quelques balades ou randonnées en petit comité. Espérons que 2021 nous permette de vous proposer à nouveau des itinéraires à découvrir de manière conviviale !

En attendant, voici deux idées de randonnées testées cet été par Patrick :

- **Traversée du massif des Bornes entre l'Arve et la Fillière.**



Une belle randonnée de deux jours cet été mélangeant prairies, forêts, et traversée de rivières avec bivouac au bord de la Fillière sur la commune de Thorens-Glières.

-Randonnée dans le Beaufortain avec bivouac:



De grands espaces de liberté et d'immersion nature en altitude, à découvrir !

Itinéraires et gîtes

Les hébergements aussi ont dû s'adapter aux contraintes sanitaires:

- En Vallée Verte, Patrick a accueilli 4 cavalières du bas Chablais cet été en relais amis Equiliberté en bivouac :

<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=175X5i6zph2F3n40ZrA8z4npydSy-GAe9&ll=45.91687893762875%2C6.231950578376146&z=9> .

Il leur a fait découvrir un itinéraire pour redescendre en plaine.

Sinon il a effectué plusieurs sorties endurance et dénivelé avec une cavalière d'Alsace qui l'a contacté l'année d'avant par l'intermédiaire de la Fred74. Elle est arrivée première au podium en septembre sur une course d'endurance.

- Dans le Val des Ussets, Gérard a accueilli également en bivouac des randonneurs venus de la Chapelle Rambaud, un autre groupe (4) venu d'Evires et 2 randonneuses venues d'Archamps.

. Si de votre côté vous pouvez nous signaler un gîte que vous avez testé, cela permettra de mettre à jour notre fichier, et mieux vous informer !

Enquête Mon Expérience avec les Chiens de Protection 2020



Nous avons été sollicités pour répondre à l'enquête **Mon Expérience avec les Chiens de Protection** pour cette année 2020. Nous avons fait suivre l'information aux adhérents et sur la page Facebook, nous ne savons pas si quelqu'un a répondu. Il est toujours possible de répondre à l'enquête ici :

- Le **lien vers le questionnaire en ligne** (URL : <https://urlz.fr/9Seq>)
- Par ailleurs voici le lien vers une **publication facebook** que la Société d'économie alpestre vous invite à relayer via vos pages respectives : <https://www.facebook.com/100160128113535/posts/180034733459407/>

Agression d'équidés

Depuis le début de l'année, la Gendarmerie a ouvert un certain nombre d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. A ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des détenteurs d'équidés afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

Recommandations :

Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux au pré ;
Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré ;
Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée ;
Signalez aux unités de gendarmerie **en appelant le 17**, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus) ;
Si vous êtes concernés par les faits décrits, **appelez le 17** également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

Auto-évaluation et sécurisation du lieu de détention :

Afin de vous aider à évaluer le risque de votre lieu de détention, la gendarmerie propose un outil d'auto-diagnostic et de bonnes pratiques téléchargeables ci-dessous : <https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2020/09/SIRE-Auto-%C3%A9valuation-de-ma-structure-%C3%A9questre-GN.pdf>

Des référents « sureté » sont également disponibles dans votre département afin de vous accompagner dans votre démarche de sécurisation du site, n'hésitez pas à contacter le référent de votre département : <https://www.referentsurete.fr/>

Informations utiles

Retrouvez également dans [Equipedia](#), l'encyclopédie en ligne une fiche d'information sur les dispositifs anti-intrusion.

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a constaté 377 faits d'actes de cruauté ou de décès d'équidés : **Bilan au 08/10/20**

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a constaté 400 faits d'actes de cruauté ou de décès d'équidés :

- 67 sont formellement d'origine humaine.
- 88 font l'objet d'investigations complémentaires ou demeurent douteux.
- 245 sont écartés du phénomène en raison de causes naturelles..

La gendarmerie ne peut pas communiquer sur les enquêtes mais assure qu'elle reste fortement mobilisée sur ce phénomène tant au niveau des actions de prévention que sur le volet investigations.

Vous pouvez retrouver la mise à jour des informations ci-dessus en suivant le lien :

https://www.ifce.fr/ifce/actes-de-cruaute-recommandations-gendarmerie-nationale/?fbclid=IwAR1Ah_KhIEhVAYRCpXIN3gKI5daWBqYe5CDayVb6oiDIVBUowg_G7-Wxups

Assemblée générale

Etant donné que les mesures et contraintes changent sans arrêt, vous recevrez ultérieurement les informations pour notre assemblée générale.

*Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans la vie de l'association, vous pouvez rejoindre le conseil d'administration en envoyant **votre candidature dès maintenant à Chantal Domenge (chantal.domenge@wanadoo.fr).***

Rédaction : Chantal, Jacqueline, Marie-Claude, Patrick